

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 26 novembre 2024, 19 h – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseiller-ère-s : Jean-François Martel, Roger Guimond, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale, Guy Chiasson, Directeur des finances par intérim et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 2 en présentiel, 6 en ligne

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H.

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS
Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-244

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. BUDGETS ANNUELS 2025

Présentation des avant-projets des budgets 2025 de la Ville de Saint-Quentin par M. Guy Chiasson, Directeur des finances par intérim.

a. Avant-projet – budget d'opérations général

RÉSOLUTION 2024-245

En vertu de l'article 99(2) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'avant-projet du budget du fonds d'exploitation générale 2025 au montant de 4 561 750 \$ - incluant le mandat à couvrir de la Municipalité de 3 497 960 \$ - soit approuvé et, que le taux d'imposition pour l'année 2025 soit maintenu à 1,45 \$ du 100,00 \$ d'évaluation pour le Quartier 1 et qu'il soit augmenté à 0,7884 \$ du 100,00 \$ d'évaluation pour le Quartier 2. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Avant-projet – budget d'exploitation eau et égouts

RÉSOLUTION 2024-246

Il est proposé le conseiller Roger Guimond et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que l'avant-projet du budget d'exploitation du service d'eau et égouts 2025 au montant de 776 771 \$ - incluant les frais aux utilisateurs de 700 367 \$ - soit approuvé en vertu de l'article 117(4) de la Loi sur la Gouvernance locale, et que le taux de base annuel par unité soit augmenté à 480,00 \$. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

c. Barème de frais aux utilisateurs du service d'eau et d'égouts

RÉSOLUTION 2024-247

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que le barème des frais aux utilisateurs des services d'eau et égouts municipaux soit approuvé tel qu'établi en fonction du taux de base à 480 \$ l'unité, pour les établissements résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025, en vertu de l'article 3 de l'arrêté municipal no 16-2021 portant sur les taux du service d'eau et égouts. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Après remerciements et félicitations du Conseil pour la présentation des budgets équilibrés, M. Chiasson quitte la réunion.

5. TRAVAUX PUBLICS

a. Réservoir d'eau potable :

Le Conseil recommande qu'une entente soit conclue avec le contractant Éric Normand afin que les travaux de finition au site du réservoir d'eau potable soient priorisés et complétés au printemps 2025.

b. Vandalisme

Ce dossier sera discuté à huis clos.

6. FACTURES DU MOIS D'OCTOBRE 2024

RÉSOLUTION 2024-248

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que les factures du mois d'octobre 2024 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	745 390,99 \$	
Salaires octobre 2024	69 328,71 \$	
Compte eau et égouts	<u>64 434,80 \$</u>	
Total payé en octobre 2024	<u>879 154,50 \$</u>	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. BASSIN HYDROGRAPHIQUE – PARTENARIAT FINANCIER

RÉSOLUTION 2024-249

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyer du conseiller Alain Martel, qu'une entente entre le comité consultatif du bassin versant du ruisseau Five Fingers (CCBVRFF) et CCNB-Innov, représentant une contribution de la Ville de Saint-Quentin de 5 000 \$ par année pour les trois prochaines années (2025, 2026, 2027), en vue de la poursuite de l'élaboration du plan d'action intégré relié à la protection et l'assainissement du bassin hydrographique, soit conclue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. GESTION DE PROJETS – ACQUISITION D'UNE PLATEFORME INTERACTIVE (MONDAY)

Cet item sera discuté à huis clos.

9. PARC AQUATIQUE – MISE À JOUR DU PROJET ET ACHAT DES JEUX D'EAU

L'audience est informée de certaines ententes avec les instances gouvernementales à finaliser et du lancement d'un appel d'offres, sous peu, pour la réalisation du projet du parc aquatique incluant la piscine et les jeux d'eau, évalué à 3,7 millions.

10. DÉMISION DE DEUX POMPIERS VOLONTAIRES

RÉSOLUTION 2024-250

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyer du conseiller Jean-François Martel, que les démissions des pompiers volontaires Vincent Faucher et Miguel Thériault, soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. ASSURANCE ACCIDENT POMPIERS ET ÉLUS

RÉSOLUTION 2024-251

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que l'offre de renouvellement de *Huestis Insurance Group* pour l'assurance accident des pompiers volontaires au cout de 2 461 \$, du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2024-252

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Alain Martel, que l'offre de renouvellement de *Huestis Insurance Group* pour l'assurance accident de la Maire et de six (6) conseillers au cout de 399 \$, du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. CSRNO – BUDGET ANNUEL AU FASR

L'audience est informée qu'une nouvelle source de financement pour les Commissions des services régionaux (CSR), provenant de la réduction de la subvention de base qui était attribuée auparavant aux municipalités, a été mis en place par le gouvernement provincial soit, le FASR (ndlr : Fonds d'aide aux services régionaux). Cette somme serait répartie à des fins d'infrastructures sous-régionales. Par conséquent, une résolution conjointe par les municipalités desservies par la Commission des services régionaux Nord-Ouest (CSRNO) devrait être adoptée par le Conseil municipal en décembre.

13. COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE ACCUEILLANTE (CFA) – RAPPORT D'ÉTAPE

La Maire, membre du Comité communautaire consultatif (CCC) de la CFA, mentionne qu'un budget annuel est alloué pour les trois prochaines années : 100 000 \$ (janvier à mars 2025), 300 000 \$ (avril 2026 et avril 2027). Le but du CCC est que l'organisme soit incorporé et devienne indépendant et la mission du CCC est de favoriser l'intégration francophone des nouveaux arrivants. Le local de l'organisme, sous la tutelle de l'AMINA, sera situé dans le même bâtiment que ce dernier, soit, au 356, rue Canada. Une offre d'emploi afin de combler un poste au sein du CFA sera affichée dès décembre 2024.

14. ANALYSE DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE – RÉSULTATS DU SONDAGE

Suite au sondage et entrevues reliés à l'analyse de la structure organisationnelle de l'administration municipale, les représentants de la firme *Mes Partenaires RH*, responsable du dossier, présenteront les résultats le 2 décembre à toute l'équipe municipale.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2024-253

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2024-254

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

RAPPORT DU HUIS CLOS

Vandalisme :

Le Conseil recommande qu'une rencontre avec les contrevenants soit fixée au 10 décembre 2024.

Gestion de projets – acquisition d'une plateforme interactive :

RÉSOLUTION 2024-255

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'abonnement à la plateforme de gestion de projets « Monday Work Management » au coût mensuel de 260 \$ pour le plan Pro, en vue de l'utilisation par les employés municipaux, soit approuvé. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

RÉSOLUTION 2024-256

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h 28.

Suzanne Coulombe
Directrice générale - Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe